

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
DIMANCHE 18 MARS 2018

Cette AGO s'est tenue à l'institution Jean-Paul II (Guynemer) 8 bis avenue de la Forêt à Compiègne de 17h30 à 19h00.

Elle a réuni 55 participants représentant 26 associations sur les 31 ayant acquitté leur cotisation en 2017. Le quorum de 32 représentant le quart des votants (68 sur 124 droits de vote) étant atteint, l'AGO peut légalement se tenir. A 17h30 le président ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

1 – Approbation du CR de l'AG du 11 Mars 2017.

Approuvé à l'unanimité

2 – Rapport moral 2017

Chacun ayant reçu la proposition de rapport moral, les questions le concernant sont directement abordées.

Une proposition de stages en octobre 2017 a été annulée, faute de participants.

En mai/juin 2018, un sondage sera diffusé auprès des chorales, à la fois pour une nouvelle proposition d'ateliers, et une proposition de stage chorales. Du résultat de ce sondage, dépendront les offres d'ateliers ou de rassemblement des chorales avec concerts.

Le poste de communication externe est attribué à Martine Sanvoisin qui sera secondée par Monique Wallemacq. Site internet, site face book dont Martine sera l'administratrice, sont au programme de ce poste.

Intervention d'Agnès Dalarun, directrice musicale de la FDCO complétée par les propos du président.

Agnès remercie les formateurs, Isabelle Herrero, Emmanuel Bellanger et Thomas Forget et souligne les progrès réalisés par le chœur départemental.

Elle présente le nouveau site de formation ouvert à Clermont. Les demandes sur ce secteur et celui de Beauvais incitent au recrutement d'un 2ième formateur.

12h de formation de chef de chœur débutants ont été données par Valérie Thuleau. Le stage de Saintes sera proposé aux 8 participants à cette formation.

Une action en générant une autre, la collaboration avec le théâtre impérial sur le projet Carmen, avec un chœur d'enfants en 2014, a entraîné le projet Berstein de 2018, avec AEDES.

Le partenariat avec l'éducation nationale voit enfin un aboutissement. Agnès et Valérie ont assuré une formation auprès d'un certain nombre d'enseignants des écoles primaires et maternelles.

A noter que les demandes étaient très nombreuses d'apprendre à diriger un groupe d'enfants.

Là encore, on peut imaginer un réservoir de futurs chefs de chœur et une passerelle pour le stage de Saintes dont la fonction première est, rappelons le, la formation des chefs de chœur.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3 – Rapport financier.

Il est présenté par le président.

Le budget est légèrement déficitaire. A noter que le bilan des concerts Bach du Chœur Départemental n'est toujours pas réalisé, faute d'avoir le montant des recettes encaissées par l'Orchestre Philharmonique de l'Oise et ce malgré plusieurs relances. Seules sont prises en compte pour ces concerts dans le compte de résultats 2017, les dépenses engagées et les recettes perçues

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHORALES DE L'OISE

par la Fédération.

A la question posée sur l'écart entre dépenses et recettes des billets des concerts au TIC, le président indique que la facture sur l'achat de billets pour les concerts proposés dans la saison 2017/2018 a été réglée en 2017 alors que le paiement des billets par les choristes n'est sollicité qu'à l'approche des concerts.

.Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

4-Affectation du résultat.

Le président propose d'affecter le résultat de l'exercice à la réserve associative.

Adopté à l'unanimité

5- Fixation du montant des cotisations 2018

Le président propose le maintien de la cotisation 2018 au même niveau qu'en 2017 (soit à 35 € par tranche de 20 choristes)

Adopté à l'unanimité

6 – Budget prévisionnel.

Le président commente le budget prévisionnel pour 2018.

Ce budget est construit avec le même niveau de subvention qu'en 2017 .

Il reflète les actions prévues en 2018.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

7 – Renouvellement des membres du CA

Le président attire l'attention de l'assemblée sur la nécessité de prévoir sans trop tarder son remplacement compte tenu de son âge.

4 membres arrivent en fin de mandat : 3 d'entre-eux acceptent de se représenter : Renée Canus (pour un an), Bruno Proffit et Henri-Claude Nida . Bruno Charrois ne représente pas.

A cela s'ajoute la démission de Christiane Marijnen car souvent absente et sans moyen de déplacement personnel et les 2 postes non pourvus en 2017.

3 candidats se déclarent : Marian Argac, Maïté Marjollet et Rémy Hermitant

René Canus, Bruno Proffit, Marian Argac et Henri-Claude Nida sont élus pour 3 ans
Rémy Hermitant et Maïté Marjollet pour 1 an.

Reste encore 2 postes à pourvoir.

Marie Noëlle Charrois accepte de s'occuper des fichiers de travail pour les choristes, tâche lourde mais très appréciée.

8 – Questions diverses

Aucune question n'étant posée, le président lève la séance à 19h00 et propose de finir cette soirée par un pot de l'amitié.

Le président

la secrétaire

FICHE D'ADHESION à la Fédération Départementale des Chorales de l'Oise

(1) Renouvellement d'adhésion Nouvelle adhésion

Nom de l'Association (et de la chorale si différente):.....

Lieu de répétition (ville et code postal) :.....

Chef de Chœur: **Tel:**..... **email:**.....

Chefs de pupitre:.....

Nature du chœur(1): adultes mixtes..hommes...femmes...enfants **Effectif total:**.....

Répertoire(1):profane..oratorio..religieux..liturgique..classique..variétés..folklore..gospel..jazz
a cappella.....avec orgue.....avec piano.....autre instrument.....avec orchestre

Principales œuvres travaillées pendant la dernière saison:

.....

Principales œuvres au programme de la saison en cours:

.....

Répétitions (jour,heure, week-end) :

.....

Recrutement (1) : libre.....simple contrôle à l'entrée...sur audition

Niveau minimum demandé (1): a/ **déchiffrage:** débutant....moyen....confirmé

b/ **vocal:** débutant....moyen....confirmé

Autres conditions exigées par la chorale :.....

Cotisation annuelle des choristes:.....

Partitions(1): à charge des choristes....à charge de l'association.....prise en charge partagée

Moyens d'apprentissage des choristes (K7, fichiers MP3 ,autres):.....

Site internet de l'association:.....

Président de l'association:

Correspondant FDCO de la chorale:

Nom prénom :..... Nom prénom.....

Adresse:..... Adresse.....

Ville:..... Ville.....

Email:..... Email.....

Téléphone:..... Téléphone:.....

(1) rayer les mentions inutiles

Date:.....

Cotisation annuelle 2018

Effectifs de la Chorale	Cotisation annuelle en €	Nombre de Représentants (*) aux Assemblées Générales
1 à 20 choristes	35	3
21 à 40 choristes	70	4
41 à 60 choristes	105	5
61 à 80 choristes	140	6
81 à 100 choristes	175	7
101 à 120 choristes	210	8

Les chèques sont à établir au nom de la Fédération Départementale des Chorales de l'Oise

(*) dont le chef de chœur et un membre dirigeant de la chorale